

LES CHEVAUX SONT LACHÉS

C'est officiel : pétrie de qualités multiples (Internet, téléphonie, TV), la **Freebox V3** vient d'ajouter deux fonctionnalités à son arc en devenant aussi une borne **Wi-Fi** et un **routeur**, dans l'immédiat, pour les Freenauts sur une ligne **non dégroupée**.



Après avoir rebooté afin de récupérer le **nouveau firmware** distillé par la cellule Recherche et Développement de **Free**, votre Freebox sera alors prête à accueillir le **sans-fil** et le **partage de connexion**.

Depuis vendredi, la tant attendue **carte PCMCIA** annoncée comme la «passerelle» vers les fonctionnalités **Wi-Fi** de la **Freebox V3** est désormais disponible sur le site de **Free** à l'adresse **http://adsl.free.fr/admin/wifi.html**. Son prix : **27 euros** (prélevés en 3 mensualités de 9 euros sur la facture Free Haut Débit). Le Freenaute en devient définitivement **propriétaire** et n'aura donc pas à la rendre en cas de résiliation de son abonnement.

Utilisable simultanément avec les interfaces **Ethernet** et **USB**, elle n'est pas «mariée» à votre Freebox puisqu'adaptable sur n'importe quelle autre **Freebox V3**. Par ailleurs, en cas de déménagement, une simple **réactivation** pour votre nouvelle ligne suffira à sa remise en service.

Notez que seule la carte vendue sur le site de Free bénéficiera du support technique de notre FAI.

Sur le newsgroup fr.reseaux.telecoms.adsl, **Rani Assaf**, papa de la Freebox, répond à un Freenaute regrettant que la carte proposée soit basée sur la norme **Wi-Fi 802.11B** plutôt que la «G» permettant une bande passante théoriquement plus large : «le G, c'est pas du **PCMCIA** mais du **cardbus**, pas la même interface physique vue de la Freebox. Donc même si on le voulait, on ne peut pas fonctionner en «G» sur les V3.»

Concernant le **partage de connexion** et donc de la fonctionnalité de **routeur**, l'activation se fait sur la page : **http://adsl.free.fr/admin/routeur.html**

Qui dit routeur dit **firewall**. Qu'en est-il de la **sécurité** avec la Freebox ? **Guéno**, technicien Free niveau III, nous donne quelques précisions à ce sujet :



«Dans le cas où le routeur est activé, les ordinateurs raccordés derrière la Freebox sont dans un **réseau interne «protégé» par la Freebox** qui récupère l'IP externe. Donc toute tentative de piratage, attaque, etc... n'atteindra que la Freebox et pas les ordinateurs du réseau local.

Il est possible également de faire du **port forwarding**, c'est-à-dire rediriger certains ports vers certaines IP à l'intérieur du réseau local. Exemple : j'ai un serveur Web chez moi sur la machine 192.168.0.2, je redirige le port 80, et mon serveur Web est accessible depuis l'IP de ma Freebox.»